Merville

.infos

Magazine Municipal N°56 - Octobre 2017

UNE VILLE AU NATUREL

Ville de Merville

15, 16 ET 17
DÉCEMBRE

ÉDITION 2017

HORAIRES

Le vendredi 15 décembre de 17h30 à 20h00

Le samedi 16 décembre de 11h00 à 20h00
Descente du Père Noël à 18h

Le dimanche 17 décembre de 11h00 à 19h00

AU PROGRAMME

Piste de luge, manèges enfantins, chants de Noël, boîte aux lettres du Père Noël, présence de mascottes, présence de l'Harmonie municipale, de Lys Parade...

AGENDA

Les RDV de fin d'année

OCTOBRE

Samedi 14 de 10h à 17h
Exposition d'artistes locaux
Salle de réception
Espace Culturel Robert Hossein

Samedi 14 de 10h à 17h
Bourse aux livres
Médiathèque
Espace Culturel Robert Hossein

Samedi 14 à 19h
Spectacle solidaire
Organisé par le CCAS
Espace Culturel Robert Hossein

Mardi 17
Journée des solidarités
Organisé par le CCAS et le collectif solidaire
Kiosque Place Jean-Baptiste Lebas

NOVEMBRE

Samedi 4
Nettoyage d'automne

Du 7 novembre au 2 décembre
Exposition « La fête foraine »
Médiathèque
Espace Culturel Robert Hossein

Vendredi 10 à 18h
Journée d'anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918
Rdv : Monument aux Morts, Square Serlooten

Vendredi 10 à 20h
Théâtre conte « Sans laisser de trace » par Rachid Bouali
Espace Culturel Robert Hossein

Samedi 11 dès 9h30
Commémoration de la fin de Première Guerre Mondiale
Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France

Nuit du samedi 18 au dimanche 19
Nuit des Aubades
Harmonie Municipale de Merville

Dimanche 19 à 16h
Salvatore Adamo
Départ en bus vers le théâtre de Béthune
Espace Culturel Robert Hossein

Samedi 25 à 20h
Musique circus swing « Gabby young & other animals »
Dans le cadre du festival « Si ça me chante »
Espace Culturel Robert Hossein

Dimanche 26
Fête de Sainte Cécile
Eglise Saint Pierre et Salle des fêtes
Harmonie Municipale de Merville

DÉCEMBRE

Du 5 au 30
Exposition « Au pays du père Noël »
Médiathèque
Espace Culturel Robert Hossein

Mardi 5 à 18h
Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie

Du vendredi 8 au dimanche 10
Téléthon - Programme spécial

Dimanche 10
Sainte-Barbe
Eglise St Pierre - Salle des fêtes
Organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Du vendredi 15 au dimanche 17
Marché de Noël
Organisé par le Comité des Fêtes
Place de la Libération

Samedi 30
Réveillon solidaire
Organisé par le CCAS
Salle des fêtes Francis Bouquet

Ensemble, pour travailler au bien commun...

Dans le numéro 54 du Merville Infos, j'évoquais les projets pour Merville en cette année 2017.
Ces investissements sont les résultats des relations de confiance et constructives nouées depuis le début de notre mandat avec l'ensemble des structures partenaires.

- La Communauté de Communes Flandre Lys pour l'implantation des entreprises sur notre territoire et le déménagement futur du chenil en cours de construction.
- Les bailleurs sociaux LogiFIM et Maison Flamande pour la construction des logements locatifs aidés, rue Ferdinand Capelle et au Sart.
- Le département du Nord pour la rénovation et l'élargissement du Pont des Capucins, la réfection des voiries, notamment route de la Gorgue.
- La NordSEM pour l'aménagement futur de la Batellerie, route d'Estaires.
- L'association Lys Sans Frontières pour le portage de notre projet de Halte fluviale au Pont de Pierre et l'obtention des fonds européens.
- Les professionnels de santé pour la construction de la maison de santé pluridisciplinaire, place Bruël.
- Enedis, Noréade, les Voies Naviguables de France, le Comité Départemental du tourisme, etc... sont d'autres partenaires avec qui nous travaillons au développement de la commune.

Seul, nous ne pouvons pas tout. C'est ensemble que nous construirons un avenir meilleur.

Sentiments dévoués,
Joël Duyck
Maire de Merville

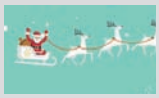
AGENDA P2

QUOI DE NEUF P4-5

ACTUALITÉS P6-7

SCOLARITÉ P8

DOSSIER P9-10-11-12-13

JE CONSOMME LOCAL P14-15

SPORT P16

ZOOM SUR... EXPRESSION LIBRE P17

URBANISME / LOGEMENT P18-19

CULTURE P20-21

TRAVAUX / SÉCURITÉ / CIRCULATION P22

INTERCOMMUNALITÉ P23

EN IMAGES P24-25

ÉTAT-CIVIL P26-27

Édition : Ville de Merville
Directeur de publication : Joël Duyck
Directeur de rédaction : Philippe Kujawa
Conception et rédaction : Service communication de la ville
Photographies : Service communication de la ville - Images Shutterstock - Grégory Delassus
Impression : Imprimerie Delezenne
N°56 octobre 2017
ISSN : 0999-8357

Le magazine municipal est désormais disponible en dépôt : à l'accueil de l'hôtel de ville - à l'Espace Culturel Robert Hossein - au Cybercentre (Château Arnould) - au CCAS - au Service Local de l'Emploi - au Centre Social. Le magazine municipal est aussi téléchargeable sur www.ville-merville.fr/ ma mairie / magazine municipal ou visible sur Facebook ville de Merville

QUOI DE NEUF ?

L'équipe de l'association Flandre Lys Autonomie à vos côtés !

Chapeautés par le département, les Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) de Bailleul, Armentières et Hazebrouck et le dispositif MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) ont fusionné. Le regroupement de ces structures a donné naissance à l'**Association Flandre & Lys Autonomie** (AF&LA).

L'AF&LA reprend les mêmes services que ceux du CLIC. Le territoire couvert ne change pas : 62 communes sont concernées. Le service de proximité proposé est totalement gratuit et permet aux personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi qu'à leur famille, de faciliter les démarches au quotidien. L'AF&LA les oriente vers tous les services correspondants à leurs besoins (maintien à domicile, accès aux soins).

Lieu d'accueil : 321, route d'Hazebrouck 59190 CAESTRE
Tél : 03.59.26.03.20
Jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Accueil délocalisé le lundi après-midi sur RDV au CCAS de Merville (entrée avenue Clemenceau).

Bienvenue à Merville !

Vous venez d'emménager dans la commune ? Faites-vous connaître auprès des services administratifs de la mairie !

Chaque année, les nouveaux Mervillois sont conviés en mairie pour une présentation de la ville, de son attractivité et de son dynamisme par les élus. **RDV le vendredi 27 octobre à 19h en mairie.**

Déchetterie : des travaux pour 2018

L'annonce de la fermeture de la déchetterie de Merville, avait été faite en mars 2017, pour travaux. Les raisons ? Sa dangerosité. L'état de la plateforme ne permet plus d'accéder aux bennes en toute sécurité. Sa fermeture est prévue pour le 15 novembre pour le démontage de la plateforme.
La construction du nouvel équipement, prise en charge par le SMICTOM, est programmée pour 2018. La commune est en réflexion sur le choix du terrain pour la future déchetterie.
Les travaux permettront la construction d'une déchetterie plus grande avec un accès sécurisé. Ils seront réalisés dans les délais imposés par le code des marchés publics.
En attendant l'ouverture de la nouvelle déchetterie, la déchetterie actuelle restera ouverte pour tous les déchets au niveau du sol. Les administrés sont invités à se rendre à Estaires ou Laventie pour les cartons, encombrants et ferrailles. La collecte des déchets verts reprendra sur le site actuel à partir du 15 mars 2018.

Depuis le 1er octobre 2017, la collecte de l'amiante se fait exclusivement à la déchetterie de Bailleul, le 1er mardi du mois, sur rendez-vous pris aupréalablement (SMICTOM des Flandres).
www.smictomdesflandres.fr

Horaires des déchetteries
du lundi au vendredi : de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Le samedi : de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30

Jours de fermeture
Le mardi : pour les déchetteries de Bailleul, Ebblinghem et Estaires
Le jeudi : pour les déchetteries d'Hazebrouck, Laventie, Merville et Nieppe

Engagez-vous en mission de service civique !

CIVIGAZ est un programme national qui aide les familles à faire des économies d'énergie et à renforcer la sécurité des installations intérieures au gaz. Il consiste à former des jeunes volontaires en "Service civique" pour effectuer des visites gratuites de logements. On vous en dit plus.

Lancé par GRDF et la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) en 2016 via trois villes pilotes (Métropole Européenne Lille, Saint-Étienne et Paris), CIVIGAZ va prochainement être déployé dans toute la France. Ce programme vise à sensibiliser les foyers en situation de précarité énergétique à la sécurité des installations intérieures gaz.

CIVIGAZ

Qu'est ce qu'un service civique ?

Le service civique permet de s'engager volontairement, sans condition de diplôme, dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'une collectivité... Indemnisé 580€ net par mois, il peut être effectué dans 9 domaines d'action : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.
Seuls comptent les savoir-être et la motivation !

Les volontaires CIVIGAZ

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous possédez un intérêt sur les enjeux du développement durable, la lutte contre la précarité ? Vous êtes sociable et motivé(e)?
Prendre part à ce projet collectif d'intérêt général peut vous intéresser !

La formation initiale

Autour de 7 modules, les volontaires découvriront les partenaires associés, la formation technique, l'immersion et la préparation sur le terrain...
La formation s'étend sur 3 à 4 semaines.

Le contrat

L'étude CIVIGAZ portera sur 7 mois avec un démarrage des visites à domicile prévu dès octobre.

Qui sont les bénéficiaires de ce programme ?
Certains quartiers ciblés de la commune sont concernés par cette action. Les habitants doivent être équipés d'une chaudière individuelle alimentée par le réseau de gaz GRDF.

Le principe : 2 jeunes engagés volontaires viendront à votre domicile pour un entretien. La visite dure 30 minutes et permet de :

- discuter des bons gestes pour consommer moins
- regarder la qualité des équipements et vous conseiller si besoin
- vous informer des aides dont vous pouvez éventuellement bénéficier
- vous conseiller sur la sécurité des installations de gaz dans le logement

Vous reconnaîtrez les volontaires en service civique facilement puisqu'ils sont munis d'un gilet CIVIGAZ et d'une carte d'accréditation. N'hésitez pas à leur demander si elle n'est pas visible.
Le + : Chaque foyer visité se verra remettre un kit de sensibilisation contenant un magnet et 3 flyers "Sécurité gaz", un thermomètre et un calendrier "Eco-gestes".

Fermeture des guichets cartes grises à la sous-préfecture

Les guichets sont définitivement fermés au public depuis le 1er septembre 2017, en prévision de l'ouverture du C.E.R.T. (Centres d'Expertise et de Ressources des Titres), la nouvelle plateforme d'immatriculation des véhicules. Les usagers de l'arrondissement de Dunkerque pourront toutefois continuer à déposer leurs dossiers à l'accueil, pour un traitement par courrier.
Retrouvez la liste des pièces exigées pour chaque type de demandes sur le site :
www.nord.gouv.fr/rubrique

Délivrance du permis de conduire international

Depuis le 11 septembre 2017, les modalités de demandes ont changé. Exit les demandes par dossiers papier à déposer en sous-préfecture, maintenant il faut envoyer le tout par courrier ! Il est également possible de faire ces démarches par télé-procédure. Il suffit de créer un compte sur https://ants.gouv.fr qui servira également pour vos demandes de permis de conduire, CNI et passeport (pré-demande).
Retrouvez la liste des pièces à fournir sur www.service-public.fr

ACTUALITÉS

Démarches administratives, qu'est-ce qui change ?

Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, cartes grises, zoom sur les différents changements pour la rentrée.

Carte nationale d'identité -Passeport, comment ça marche ?

Si vous ne le saviez pas encore, la mairie de Merville est équipée d'un dispositif pour les cartes nationales d'identité et passeports.

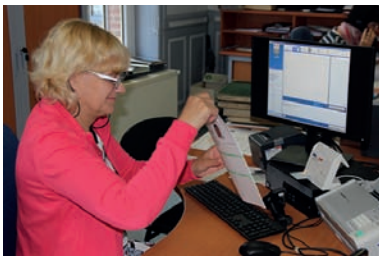

Pour vous montrer la marche à suivre, nous avons accompagné Philippe et Valérie, originaires de Lestrem qui sont tous les deux venus pour une première demande de passeports.
Ils sont d'abord partis faire une demande auprès de la mairie de Béthune mais « *la date était trop loin, c'était même après notre voyage, de ce fait ils nous ont donné une liste des mairies où l'on pouvait prendre rendez-vous, je ne savais pas que Merville le faisait.* »

Alors, comment ça se passe ?

1 Je demande un rendez-vous. Pour cela, rien de plus simple ! Il suffit de contacter la mairie pour convenir d'un créneau horaire. Mais faut-il attendre longtemps ? « *On a contacté la mairie de Merville pour un rendez-vous début septembre et on est le 22, donc ça a été assez rapide.* »

2 Le jour du rendez-vous, pour gagner du temps vous pouvez faire une pré-demande en ligne, mais dans tous les cas le jour J n'oubliez pas d'amener « *tous les papiers collectés pour la demande* » sur place. Sans oublier, le passage obligé : la prise d'empreintes !

3 Une fois les informations données, il ne reste plus qu'à attendre de recevoir son passeport et pour Valérie et Philippe, de profiter de leurs vacances !

La commune de Merville va lancer une campagne de recensement de la population du 18 janvier au 19 février 2018.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer…

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Le recensement en ligne, comment ça marche ?

1- Rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur accéder au questionnaire en ligne.

2- Saisissez vos codes d'accès personnels sur la notice remise par l'agent recenseur.

3- Entrez ensuite les informations de votre logement renseignées par l'agent recenseur.

4- Répondez au questionnaire.

5- Validez et c'est terminé !

Des avantages pour tous

Pour vous :
- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents.
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie.

Pour votre mairie et l'INSEE :
- Moins de papier à gérer.
- Une collecte facilitée et performante.

Pour tous :
- Plus écologique car moins de papier.
- Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'INSEE.

AVANT LA COLLECTE

Recrutement et formation des agents recenseurs.

Constitution de la liste des adresses à enquêter.

Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur.

PENDANT LA COLLECTE

Distribution par l'agent recenseur de la notice pour répondre au recensement en ligne ou des questionnaires papier (qu'il viendra récupérer sous quelques jours).

Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune.

APRÈS LA COLLECTE

Certification de la collecte par le maire.

Transmission des questionnaires papier à la direction régionale de l'INSEE (les réponses en ligne sont reçues directement).

Saisie des questionnaires papier et traitement des données.

Vérification et validation des résultats par l'INSEE.

Communication des chiffres aux maires et au grand public.

RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Changement de rythme pour les élèves mervillois

Dès cette rentrée 2017-2018, les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la commune reviennent à la semaine de 4 jours.

En juin, un décret est passé au Journal Officiel permettant un retour à la semaine de 4 jours.

Il permet "d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur 4 jours".

Pourquoi ce retour est-il possible ?
Le manque de moyens dans les communes pour mettre en place des activités ayant un réel bénéfice pour les enfants a été constaté. Il était difficile de développer des activités périscolaires sur un créneau d'une heure.
L'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) permet de diminuer les dépenses de la commune.

Merville a donc décidé de repasser sur le modèle de 4 jours d'école, comme c'était le cas avant 2013. Cela signifie l'arrêt du mercredi matin travaillé et l'arrêt des TAP.

Que pensez-vous du retour à la semaine de 4 jours ?

Carole Decuyper, 42 ans
"Avec 4 jours et demi d'école, les enfants étaient fatigués. En plus, comme ils font du sport, ce n'était pas évident... Le retour à 4 jours leur permet de se reposer en milieu de semaine. Ce n'est pas le même rythme et c'est mieux pour eux. Pour moi, par contre, ça ne change pas grand chose puisque j'ai aussi des plus grands au collège qui ont cours le mercredi."

Yanis Decuyper, élève en CM2
"Je n'aimais pas vraiment aller à l'école le mercredi matin, surtout que c'était des cours classiques. Je préfère le rythme de maintenant, sans le mercredi. Avant, la semaine paraissait trop longue. Je peux aussi dormir un peu plus le mercredi matin."

Delphine Boulenger, maire-adjointe déléguée à l'enseignement, aux écoles, à la restauration scolaire, à la jeunesse et à la petite enfance
"Avec l'école tous les jours du lundi au vendredi les enfants étaient très fatigués . L'absentéisme était en hausse le mercredi matin. Il existait cependant de très bonnes relations entre le corps enseignant et le service périscolaire, qui s'efforçaient de travailler main dans la main sur des projets communs".

EN QUELQUES CHIFFRES

3 années de TAP

310 enfants accueillis en moyenne par jour sur les 3 écoles confondues

42 animateurs pour l'encadrement dont 10 atsems pour les enfants de maternelle

76 900€ coût pour la commune pour une année de TAP

Cadre de vie
Ville fleurie

CADRE DE VIE

La qualité de l'espace public, la diversité de ses visages et la ré-introduction de la nature en ville sont des paramètres qui influencent directement la possibilité d'un bien vivre ensemble. Merville est une ville propre, fleurie et respectueuse de l'environnement.

La place du végétal dans l'aménagement des espaces publics

Une véritable importance a été donnée à l'amélioration du cadre de vie en conjuguant les nouvelles normes environnementales avec les acteurs du territoire (habitants, associations, monde économique...). **L'objectif ?** Accroître l'attractivité résidentielle et économique de la commune.

- **Aménagement paysager :** renforcer la présence du végétal toute l'année par la plantation de vivaces.
- **Respect de l'environnement :** renforcer la biodiversité par l'implantation d'hôtels à insectes.
- **Préservation de l'écosystème :** renforcer le fleurissement en zones naturelles et même résidentielles par la plantation de prairies fleuries.

La gestion différenciée, késako ?

Depuis 2015, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires dans l'ensemble des espaces verts communaux (hors cimetières). Les agents du service des espaces verts sont formés aux nouvelles pratiques et utilisent des solutions alternatives à l'utilisation des produits : désherbage mécanique des zones minérales, désherbage manuel, paillage, pose de bâche de plantation... Il est aujourd'hui possible de pratiquer la gestion des espaces de manière "propre" et d'avoir un impact réduit sur la pollution.

Un gazon de 8 cm avec quelques trèfles et un morceau de bois mort voire quelques pissenlits n'est ni sale, ni laissé à l'abandon. C'est simplement un nouveau modèle horticole.

Temps d'échanges du 21 juin 2017 aux Prés de la ville sur la gestion différenciée

Trois espaces au sein des Prés de la ville

- un espace sportif très entretenu ;
- un espace où venir en famille, entretenu de manière raisonnée ;
- des espaces naturels laissés en végétation spontanée afin de développer la biodiversité.

Les Prés de la ville sont un condensé de ce qui est mis en œuvre à l'échelle de la commune. A l'image du parc, trois niveaux d'intervention sont menés à Merville :

- des espaces verts structurés et fleuris, avec un gazon de 3,5cm et des arbustes taillés pour le centre ville, les entrées de ville et de quartiers ;
- pour les cœurs de quartiers, une partie des Prés de la ville et la périphérie, tonte à 7,5 cm, plantes spontanées et désherbage sélectif ;
- des espaces naturels avec une végétation et un fleurissement spontanés, sans désherbage et quelques fauches par an.

En 2017

35 arbres plantés : essences locales et fruitiers originaires de la région car ces arbres s'adaptent mieux aux conditions climatiques.
250 arbustes plantés : choix d'arbustes autochtones, bien adaptés au climat (hors fleurissement centre ville où quelques essences plus horticoles sont intégrées). Arbustes servant de réserves nutritives pour les oiseaux (arbustes à baies et fruits, support à la biodiversité).
1400 plantes : choix de 1250 plantes vivaces et 150 graminées pour apporter un fleurissement durable. Plus de 2000 plantes annuelles garnissent les jardinières.

Villes et villages fleuris, le label de qualité de vie

Merville participe pour la 3ème année consécutive au concours des Villes et Villages Fleuris. La qualité de vie devient l'objectif prépondérant des communes qui s'engagent dans la démarche de labellisation Villes et Villages Fleuris. Cette notion fait référence à la qualité de l'environnement dans sa signification la plus globale, à la fois urbaine, esthétique, écologique, sanitaire ou naturelle. Le label est progressivement devenu un baromètre de la qualité de vie des communes.
Pour espérer obtenir la fleur, la commune devra faire preuve de patience : "*En général, il faut attendre entre cinq et dix ans !* " nous explique François Xavier Barbry, responsable des espaces verts. Le fleurissement n'est pas le seul critère : "*Le projet est global. Le jury prend en compte le fleurissement, mais aussi tout le travail que l'on fait au niveau de l'utilisation des produits.*"

L'an dernier, la commune avait obtenu le prix d'honneur mention bien. "*Cette année, on vise au moins le "très bien" et on espère être proposé pour un passage du jury l'année prochaine dans le but d'avoir la première fleur*" nous confie François-Xavier.

Décorations florales

"Quoi de plus charmant qu'une maison fleurie, surtout sur le bord d'une route ? Elle réjouit les yeux des habitants et des voisins. Pour le touriste, elle embellit le paysage." Extrait du Rustica (journal universel de la campagne) du 14 mai 1950 relatif au concours des façades fleuries. 67 années plus tard, le concours des maisons fleuries offre toujours de belles découvertes et cette maxime démontre la répercussion du fleurissement sur le cadre de vie. Aujourd'hui, à cette notion d'esthétisme, s'ajoute également une sensibilité à la propreté environnementale.
La participation des habitants à l'embellissement de la commune est gage de respect et de savoir vivre. Les résultats seront proclamés le **samedi 25 novembre à 11h.**

PROPRETÉ DE LA VILLE

Ensemble, préservons notre ville !

La beauté d'une commune, c'est aussi sa propreté. Or si vous y regardez de plus près, beaucoup de trottoirs sont envahis par les mauvaises herbes. Selon l'article 32 du règlement sanitaire départemental, "***Les propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus dans le cadre de leurs obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords. Les travaux d'entretien doivent être effectués périodiquement [...]***". Par abords, il faut entendre l'espace de proximité qui entoure ces habitations, donc le trottoir et son caniveau.
En temps de neige, les propriétaires ou locataires sont invités à racler puis balayer la neige devant la façade de leur terrain ou de leur propriété. En cas de verglas, l'épandage de sable ou de sel est à la charge des habitants. **On compte sur vous !**

Coût des dégradations de l'été

+ 5000 €

Pour notre air et notre santé, chaque geste compte !

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est une pratique interdite. Il pollue l'air et engendre des risques sanitaires. Il peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée.
Des solutions alternatives existent : le compostage, le broyage intercommunal, le dépôt en déchetterie...
En cas de non respect, une contravention de **450 €** peut être appliquée (art. 131-13 du code pénal)

En savoir + : www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr

ÉVÈNEMENTS

Les jardins familiaux, ancien champ devenu superbe jardin !

Les jardins s'inscrivent dans la tradition des jardins ouvriers qui ont totalement disparu de Merville depuis longtemps. Daniel Derebreu, président de l'association Au plaisir du potager nous confie : "*Cultiver un jardin en 2017, c'est se faire plaisir avant tout ! Avec des fleurs et des cultures variées*". La priorité ? Transmettre aux plus jeunes l'amour et les richesses de la terre.

Les projets pour la fin d'année

- construction d'un hôtel à insectes avec les enfants des écoles communales.
- participation au festival de l'arbre.
- conférence sur les légumes régionaux.

Mon quotidien sera meilleur en m'impliquant pour ma commune !

De nombreux jeunes âgés de 16-17 ans sont en demande de petits boulots afin d'améliorer leur quotidien (achat de vêtements, inscription au permis de conduire...). L'opération Aide au Volontariat lancée par la commune est pour eux l'occasion d'être récompensés en donnant de leur temps pour l'amélioration du cadre de vie des Mervillois de +75 ans, des personnes à mobilité réduite et des écoliers.

Les missions

- Désherbage des trottoirs et ramassage des feuilles mortes sous la tutelle de Marie-Angèle Delommez, maire-adjointe déléguée au cadre de vie
- Désherbage des cours et extérieurs des écoles, petits travaux de peinture et nettoyage sous la tutelle de Delphine Boulenger, maire-adjointe déléguée à la jeunesse

La commune propose 2 sessions de trois demi-journées durant les vacances d'automne à raison de deux jeunes par session. L'inscription se fera dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets et sur motivation. La limite est fixée à une session par jeune par an. Dossier téléchargeable sur le site **www.ville-merville.fr** ou disponible à l'accueil de la mairie.

Quand ?

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h
- Semaine du 23 au 27/10
- Semaine du 30/10 au 03/11

A l'issue de leur semaine de bénévolat, un carnet de bons d'achat d'une valeur de 75€ à valoir chez les commerçants volontaires leur sera remis.

JE CONSOMME LOCAL

Nouvelles activités économiques

BOUTIKAFÊTE

Emilie Turquin sait comment animer vos fêtes de famille ou entre amis ! Elle intervient chez vous pour l'animation de fêtes d'anniversaire enfants ou à l'occasion d'un mariage (animation garden party, photobooth). Elle propose des prestations musicales (chant/guitare) pour vous faire chanter lors d'un repas de famille, ainsi que la location de malles à thèmes (Disco, kermesse, Olympiades, Princesses et chevaliers, Sorcières et magiciens...). Elle peut également mettre ses jeux de constructions géants, des jeux sportifs ou d'ambiance , des jeux de société xxl... à la disposition d'associations, centres de loisirs ou écoles.

Emilie TURQUIN
06.44.89.42.69
boutikafete@gmail.com
boutikafete

Boutikafête

THIERRY MULTISERVICES

Thierry Bouve, qui travaille depuis plusieurs années dans le domaine de la cordonnerie, vient d'ouvrir sa nouvelle boutique près du centre ville. Il répare tous les articles en cuir, que ce soit des sacs, chaussures ou autres... Il propose d'autres services tels que la reproduction de clés, la création de plaques minéralogiques, la gravure sur plaques ou encore le changement des piles de montres.

Thierry Bouve
6 rue du Général de Gaulle
06.95.23.62.76
Ouvert du mardi au vendredi

Thierry Multiservices

KING COM

Après sept années en entreprise, Thomas Hennebel s'est lancé comme infographiste freelance. Sa spécialité ? Le print. Création de logo, cartes de visite, flyers, faire-part, affiches, catalogues... Il ne manque pas de passion pour satisfaire à toutes vos idées. Il peut également s'occuper de la création de sites vitrine et il travaille avec différents partenaires pour des flocages de véhicules... Si vous cherchez un infographiste réactif et passionné, n'hésitez pas à le contacter !

Thomas Hennebel
06 41 32 82 21
kingcom.th@gmail.com
KINGCOMprintweb

King Com

TRAITEUR LORIDAN

Passionnée par la cuisine depuis toujours, Fanny Loridan s'est récemment lancée dans cette voie. Elle prend plaisir à préparer de bons plats pour tous types d'événements : mariage, anniversaire, repas d'entreprise... Elle s'adapte à la demande et peut préparer le menu de l'apéro au fromage pour 10 à 200 personnes. Grâce à son équipement frigorifique, elle peut livrer Merville et les alentours. Elle réalise également la présentation, l'installation des buffets... Evitez le stress des réceptions et faites appel à Fanny !

Fanny Loridan
06.61.05.65.27
traiteurloridan@gmail.com
Traiteurloridan

Traiteur Loridan

Sellerie de l'Astre

SELLERIE DE L'ASTRE

Passionnée par le monde équestre, Daisy Delattre a ouvert son e-commerce. Vous y trouverez tout le matériel pour le cheval (selles, rênes, tapis, sangles et même friandises...) et pour le cavalier (vêtements). Pour ceux qui préfèrent bénéficier de conseils personnalisés, Daisy vous reçoit dans son dépôt du lundi au samedi de 9h à 18h et sur RV le dimanche matin. On y trouve des produits basiques, et pour le reste, elle travaille sur commande. De plus, elle privilégie le matériel de qualité et à prix abordables.

Daisy Delattre
104 rue Cappel Boom
Caudescure
09.52.53.90.10
06.62.19.68.36
selleriedelastre.wixsite.com/sellerie
selleriedelastre@gmail.com
sellerie de l'Astre

Ma Terre de Com et C3L

MA TERRE DE COM & C3L FINANCEMENT

Diplômé d'un Master Marketing et Communication, Christophe Troislouches est à la tête de Ma Terre de Com, agence de communication. Conseil stratégique, création graphique et impression, textile et objet publicitaire, stand et signalétique... Ma Terre de Com réunit dans son potager toutes les solutions permettant d'améliorer l'impact de votre communication. L'agence s'adresse principalement aux TPE/PME, collectivités, associations et comités d'entreprise. Cultiver vos idées, c'est son métier !

Christophe Troislouches, courtier en prêt immobilier et regroupement de crédits (cf Merville Infos n°53), a désormais pignon sur rue.

Christophe Troislouches
6 Place de la Libération
07.70.84.46.25
c.troislouches@gmail.com
Ma Terre de Com

Du changement chez les commerçants !

PHARMACIE DES ÉCOLES

Marie-Hélène et Angèle Foine, mère et fille, ont repris la pharmacie depuis le 1er juin. Elles dirigent une équipe de onze personnes, dont trois pharmaciens et sept préparatrices qui vous accueillent du lundi au vendredi, ainsi que le samedi matin.

Pharmacie des Ecoles
25 Place de la Libération
03.28.42.80.73

BCL

(Bureau de Contrôle en bâtiment Lemesre)
L'entreprise Lemesre Expertise change de nom et devient BCL. Elle propose ses services pour toute expertise en technique du bâtiment et maîtrise d'œuvre.

B.C. Lemesre
03.28.43.40.21 / 06.10.24.67.48
b.c.lemesre@gmail.com

FRITERIE DES PETITS PACAUX

La friterie de la zone des Petits Pacaux a changé de propriétaire. Désormais, c'est Damien Jonckheere qui vous propose de la restauration sur place ou à emporter.

Rue de l'aérodrome, Z.A.
Des Petits Pacaux
06.25.93.61.38
Du lundi au vendredi midi et soir

SPORT

Des sportives au sommet !

Joutes, trail, tennis, les sportives mervilloises ne manquent pas de talent !

Eva Wickaert, aux championnats de France de tennis

A 15 ans, la jeune sportive mervilloise, licenciée au Tennis Club Mervillois (TCM) depuis l'âge de 5 ans, a été la seule à représenter les Hauts-de-France lors des championnats de France de tennis en août à Mulhouse. Elle s'est inclinée en 3 sets serrés en 16ème de finale. Joueuse très réservée, Eva reste discrète sur ses performances. Sa force ? Son mental ! Elle vient d'ailleurs de franchir un nouveau palier puisqu'elle est montée 2ème série.
Un club de champions, puisque depuis 7 ans, chaque année, le TCM a envoyé un représentant aux championnats de Flandre, dont trois ont participé aux championnats de France à Roland-Garros.

Julie Puthoste, au trail du Mont Blanc

Passionnée depuis longtemps par les trails et la course à pied, Julie Puthoste a relevé un nouveau défi cet été lors du célèbre Ultra Trail du Mont-Blanc. Elle s'y préparait depuis 2007. « *Cette course, c'est la plus belle et la plus difficile* ». Cette année, elle a « *tenté le tirage au sort pour avoir un dossard* » et elle l'a eu ! *« Les conditions étaient difficiles. Nous avons eu des tempêtes de neige, de la pluie, beaucoup de boue tout au long du parcours. On va au bout de soit-même. On passe par tous les états émotionnels, la joie, l'euphorie, le doute, l'envie d'abandonner…».* Malgré tout cela, elle a réussi à terminer la course en 39 heures et 17 minutes !

Magali Vanhove et Anaïs Delmotte, championnes de France de joutes

Magali, 23 ans, aide-soignante et pompier volontaire à Merville, est devenue championne de France de joutes à Strasbourg à la fin de l'été. Le plus important pour elle ? L'esprit d'équipe et l'entraide, surtout lors des grandes compétitions.

Ces championnats de France ont contribué à montrer le prestige du club mervillois, puisque l'équipe féminine a elle aussi remporté la première place, tout comme Anaïs Delmotte, 18 ans, étudiante, qui est devenue championne de France catégorie junior. Une équipe au top !

ZOOM SUR...

NOCES

OR

DIAMANT

PALISSANDRE

A l'occasion des anniversaires de mariage remarquables que sont les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans) voire de platine (70 ans) et au-delà, les couples mervillois ou qui se sont mariés à Merville ont la possibilité d'être reçus dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville pour une cérémonie de renouvellement de leur engagement.

Les couples mervillois qui se sont mariés à l'extérieur de la ville et qui souhaitent fêter l'événement sont invités à se manifester le plus tôt possible. Pour ce faire, il suffit d'écrire à Monsieur le Maire, en précisant la date du mariage, la date souhaitée pour la réception et en joignant une copie du livret de famille.
Pour ceux qui se sont mariés à Merville et qui y habitent encore, un courrier leur sera adressé.

Par ailleurs, les cérémonies d'anniversaire de mariage ne sont pas prioritaires sur les mariages. Pour cette raison les cérémonies souhaitées entre le 1er avril et le 30 septembre ne pourront avoir lieu que le dimanche. Les mariages étant plus rares en automne et hiver, elles pourront avoir lieu le samedi et le dimanche entre le 1er octobre et le 31 mars.

Mettons-nous en marche pour les prochaines municipales !

Beaucoup de Mervilloises et de Mervillois ont été surpris d'apprendre que Joël Duyck se présentait aux élections sénatoriales du *24 septembre*. ***«Il fuit ses responsabilités, il ne pense qu'à lui, les masques tombent... »***, peut-on entendre, y compris dans son propre camp.

À peine élu maire, il semble déjà vouloir quitter ses fonctions, alors qu'il s'était engagé durant la campagne à être un premier magistrat à temps plein. À la première occasion, il quitte le navire et trahit la parole donnée à ses concitoyens. L'actuel maire de Merville donne le sentiment de vouloir se débarrasser d'un mandat que d'aucuns jugent trop lourd pour lui.

Joël Duyck affirmait qu'il était apolitique. Il se disait non-inscrit et prétendait être totalement libre. Or, il se présente sur la liste Les Républicains, contre son ami Jean-Pierre Bataille avec lequel il a fait une photo place du Trocadéro à Paris lors du meeting de François Fillon, candidat LR qu'il soutenait durant les présidentielles. **Si nos amis ne sont pas surpris, les Mervilloises et les Mervillois qui ont voté pour lui se sentent doublement trahis.**

À l'occasion de ces élections sénatoriales, il dévoile son vrai visage d'homme politique «à droite toute», rigide et conservateur. Dans la presse, il affiche des valeurs (Famille, Travail, Patrie) qui rappellent une époque peu glorieuse, voire dangereuse, de notre histoire française.

Qu'a-t-il fait depuis trois ans ? Quel est son bilan ? En début de mandat, il prétendait ne rien pouvoir faire à cause de notre soi-disant mauvaise gestion. La Chambre Régionale des Comptes a démenti son appréciation erronée de la situation. Il a ensuite dépensé beaucoup de temps et d'énergie à démolir et récupérer ce que nous avions fait. Il a notamment fermé une école et marginalisé le hameau de La Caudescure.
Il a surtout manqué d'anticipation dans beaucoup de domaines, à l'image de la fermeture prochaine de la déchetterie. Dans quelques semaines, nos concitoyens devront porter leurs encombrants à l'extérieur, comme ils doivent depuis plusieurs mois faire leur plein de carburant hors de Merville. Joël Duyck espère ouvrir une deuxième station-essence. ***«Une seule nous suffirait ! Qu'il commence par rouvrir celle qui a fermé en face d'Intermarché, tout ceci n'est pas sérieux...»***, nous disent les Mervillois.

Merville mérite mieux que cet abandon prématuré. L'ensemble de l'équipe de Joël Duyck porte la responsabilité de cette situation. Il est temps de réagir et de construire une alternative. Mettons-nous en marche pour éviter que Merville ne s'enfonce davantage. **Une assemblée générale de notre mouvement vous sera bientôt proposée.**

AGIR ensemble pour Merville

Retrouvez nos projets et notre bilan de mandat 2008-2014 sur :
http://www.agirensemblepourmerville.fr

AMÉNAGEMENT

Ville d'aujourd'hui et de demain

Comme annoncé dans le dernier numéro du Merville Infos, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune a été approuvé lors du conseil municipal du 26 juillet 2017. Il est entré en vigueur le 2 août 2017. Voici quelques clés pour déchiffrer le plan.

Division du territoire en zones

Zones urbaines

UA : Zone urbaine correspondant à l'hypercentre de Merville
UB : Zone urbaine correspondant au centre de Merville
UC : Zone urbaine correspondant aux extensions récentes
UE : Zone urbaine à vocation économique
UF : Zone de l'aérodrome
UJ : Zone industrielle
UJb : Zone industrielle réservée aux usages hydrauliques et de traitement des boues
UBs, UCs, UEs : Zone urbaine à caractère sensible (trame verte - trame bleue)

Zones à urbaniser

1AU : Zone d'urbanisation future, de court terme
1AUj : Zone d'urbanisation future, à vocation industrielle

Zones agricoles

A : Zone agricole
Ahu : Zone agricole concernée par un secteur humide du SAGE de la Lys
Ai : Zone agricole comprenant des activités industrielles dispersées
As : Zone agricole à caractère sensible (trame verte - trame bleue)
Ast : Zone agricole à caractère sportif et technique
At : Zone agricole à caractère touristique

Zones naturelles

N : Zone naturelle

Logifim, devant la cité des fleurs
51 logements

Plusieurs projets immobiliers sont déjà en cours. Il reste aussi quelques zones creuses à aménager (rue Duriez, rue Charlet, cité des Jardins et cité Bouillez). Atteindre les 20% de logements locatifs aidés pour 2025 fait également partie de l'objectif.

Le règlement ainsi que les plans de zonage sont consultables sur le site de la commune. Les documents du PLU sont téléchargeables sur la plateforme d'Ingeo.

En savoir + : www.ville-merville.fr

Service Urbanisme

Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mardi : de 8h30 à 12h00 - Fermé le mardi après-midi
Du mercredi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

European Homes, rue Ferdinand Capelle
20 logements locatif aidés et 15 lots libres de constructeur

Une rentrée **enrichissante**

CE QUI BOUGE... ET FAIT BOUGER !

Le rez-de-chaussée de la médiathèque fait peau neuve !

Depuis l'inauguration en 1995, le mobilier du rez-de-chaussée de la médiathèque était resté le même. Après 22 années de bons et loyaux services, ce dernier n'était plus adapté aux usages. En effet, la médiathèque n'est plus uniquement un lieu où l'on vient consommer du document mis à disposition. C'est devenu un lieu culturel ancré pleinement dans la société. Le mobilier doit donc correspondre à ce que voient et vivent les usagers dans leur quotidien. Aussi, tout en restant très fonctionnel et adapté aux utilisateurs, le mobilier doit donner envie aux usagers de venir, de revenir, de séjourner dans un cadre familier et design.

La médiathèque avait besoin d'un espace plus facilement et rapidement modulable. C'est pourquoi les nouveaux meubles sont tous équipés de roulettes !
Quant à l'ancien mobilier, il a été réparti début juillet dans les écoles primaires de la commune selon les souhaits et besoins de chacun.
A vous donc de venir découvrir (si ce n'est déjà fait !) ou redécouvrir votre médiathèque ! Et rappelons que l'inscription est gratuite pour tous les Mervillois...

Coût : 26 000€ HT
dont 45% subventionnés par l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

L'Esperluette
Le réseau des médiathèques Flandre Lys

Des livres, CD, DVD en quelques clics !

Depuis 2008, la Communauté de Communes Flandre Lys planche sur la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire.

D'ici la fin de l'année 2017, ce réseau va éclore sous le joli nom de "l'Esperluette". L'Esperluette n'est autre que ce signe : "&" et a été choisie pour sa symbolique de cohésion, de liant et de partage. Ce sont toutes les valeurs fondatrices de ce futur réseau de lecture publique !

Les 8 bibliothèques (Estaires, La Gorgue, Laventie, Merville, Sailly sur la Lys, Lestrem, Haverskerque et Fleurbaix) vont ainsi mettre en commun leurs livres, leurs CD, leurs DVD et leurs jeux afin que chaque usager du territoire ait un accès à ce tout.

Mais concrètement, comment ça fonctionne ?
C'est simple ! Un site internet sera opérationnel à partir du 1er octobre 2017 et regroupera pour la partie lecture pas moins de 100 000 ouvrages ! Petit exemple concret : vous habitez Fleurbaix et le livre qui vous plaît se trouve actuellement disponible à la médiathèque de Merville... Pas de problème : un clic et votre réservation sera acheminée dans votre bibliothèque. Il en est de même pour les autres supports (exceptés les jeux de société).

Autre nouveauté : une carte unique pour les usagers qui auront donc accès à l'ensemble des médiathèques et bibliothèques du territoire.
La mise en place de ce dispositif est financée par la Communauté de Communes Flandre Lys, avec le soutien de la DRAC et des Médiathèques départementales du Nord et du Pas de Calais.
Et pour vous ? Ce service public est 100% gratuit ! C'est ce que les élus ont souhaité pour leur territoire : une culture accessible à tous, qui rassemble, nourrit et élève.
Renseignements auprès de votre médiathèque.

La rédaction a testé pour vous... un cours de solfège !

Rendez-vous pris pour le mercredi, 15h, à la salle Paul Toffart rue Gambetta. Mes derniers cours de musique datent de plusieurs années et je n'ai jamais fait de solfège...

En entrant dans la salle, je découvre mes deux collègues du jour, Camille, 9 ans et Célia, 13 ans. Elles sont en troisième année de solfège et vont, enfin, pouvoir commencer à jouer de la clarinette cette année. Le professeur, Patrick Bertin, accompagne la lecture des notes au clavier.

Contrairement à d'autres écoles de musique, ici on chante les notes, on ne fait pas que les lire, *«il n'y a rien de mieux pour apprendre.»* Une fois la surprise passée, je comprends que la gestuelle des deux demoiselles aide à marquer le rythme. Les bras droits semblent chorégraphier la partition. *«Do ré mi sol do si la ré si ré do si la si ré sol...»* Les notes s'enchaînent et la nouveauté du jour, les doubles croches, font se tendre les visages. *«La théorie en musique, c'est des mathématiques»*. Pas sûr, que cette explication aide à se détendre... Mes deux comparses ont la voix timide et ce n'est pas moi qui pourrait les aider sur ce coup-là. Pendant 30 minutes, elles vont enchaîner les lectures de notes. Petit conseil utile du professeur : *«N'oubliez pas de respirer dès que vous croisez une virgule sur la partition»*. On suit donc le conseil et on ne s'arrête pas devant les difficultés. Merci aux doubles croches qui vont continuer à tournoyer dans ma tête toute la nuit...

Malgré tout, l'exercice a un côté apaisant pour celui qui écoute, peut-être moins pour celui qui le pratique, j'avoue. Mais le solfège est un passage obligé avant l'apprentissage d'un instrument. *«Il faut réussir à lire les notes comme on lit un texte»*. Et pour cela, il faut s'exercer. Un peu chaque jour, *«même juste 5 minutes»*.
Sinon, si les cours de solfège vous donne des sueurs froides (d'accord, on exagère), il reste toujours l'apprentissage de la guitare où les cours de solfège ne sont pas obligatoires, *« même si c'est quand même mieux d'en faire pendant au moins une année »* d'après Patrick Bertin. Du coup, je vais y réfléchir !

Les cours sont dispensés à la salle Paul Toffart, au 62 rue Gambetta
✆ 03.28.42.00.97
✉ pbertin@ville-merville.fr

AMÉLIORER MON CADRE DE VIE

En direct des chantiers

L'amélioration du cadre de vie est sans cesse en évolution. Justement, un nouveau plan de circulation est en route.

Zoom sur... le nouveau plan de circulation

Pont des morts

- Création de 4 passages piétons sur-élevés rue Thiers, rue Ferdinand Capelle, rue Victorine Deroide et rue Faidherbe.
- Les feux tricolores céderont la place à des feux orange clignotants.
- Les panneaux de signalisation ont été remis à neuf, ainsi que les barrières et les marquages piétons. Une balise clignotante a été posée dans la structure de chaque plateau.
- Réfection de certains morceaux de trottoirs.

Travaux salle du Sart

Exit l'ancienne salle des fêtes du hameau et bienvenue à une nouvelle salle lumineuse de 300m² avec de longues tables alignées qui pourront accueillir 250 personnes assises. La nouvelle salle du quartier du Sart se veut polyvalente puisqu'elle sera tour à tour salle des fêtes et cantine pour les élèves de l'école Bézegher. Vous pourrez y retrouver un bar, une scène, une cuisine, des vestiaires et une mezzanine. Le parking sera réaménagé et agrandi. Le chantier va débuter et l'inauguration est prévue pour le printemps 2018.

Pont de Pierre

Les travaux sont prévus pour l'année prochaine pour raisons financières. Installation de 4 feux tricolores qui serviront à réguler le trafic et la vitesse entre la rue du Pont de Pierre, la rue du Maréchal Joffre, la rue Duhamel Liard et le boulevard Foch .
Remise en place d'une signalisation au sol et installation de boutons d'appel pour les piétons.

Rue Ferdinand Capelle

Trois feux tricolores vont être installés au croisement avec la nouvelle rue Henri Pruvost pour réguler la vitesse, la circulation et les franchissements des piétons. La mise en service est prévue pour le mois d'octobre.

ATTENTION, priorités à droite !

- la sortie de la cité des Jardins sur Victorine Deroïde ;
- la sortie du cottage d'Adhémar Duhamel sur la rue Thiers ;
- la sortie de la rue Robert Duhamel sur la rue du Général de Gaulle.

Ces trois croisements sont passés en priorité à droite alors qu'ils étaient jusqu'ici équipés de STOP sur les voies secondaires. La rue Victorine Deroïde est en zone 30 du carrefour des Jardins de Flandre jusqu'après la sortie de la cité des Jardins.
L'objectif ? Réduire les vitesses sur ces grands axes.

INTERCOMMUNALITÉ

Le chenil intercommunal

Lorsque l'on passe par la Route Départementale 23, difficile d'imaginer ce qui va sortir de terre sur notre commune, entre le terrain de motocross et la station d'épuration de Lestrem...
Pourtant, d'ici quelques mois, un chenil va y voir le jour. Si les travaux ont commencé à la rentrée, les amoureux des animaux devront encore patienter un peu avant d'y découvrir un bâtiment de 220m² et des chenils en pré-fabriqués sur 419m².

Les chiens pourront être accueillis dans trois box simples et cinq box doubles. Quant aux chats, ils pourront passer un peu de temps en attendant de rencontrer leurs nouveaux maîtres dans deux espaces de 17m² qui leurs seront complètement dédiés. Ces espaces pourront contenir au total entre 15 et 20 chats. Pour penser au confort de nos amis à quatre pattes, il y aura également des espaces de promenades dédiés. Sans oublier l'espace fourrière composé de 6 box chiens et d'une chatterie de 12m². Fin des travaux prévue pour avril 2018 ! Pour l'instant et en attendant la fin de la construction, la SPA de Merville continue de prendre en charge les animaux qui attendent de trouver un foyer.

L'histoire ne dit pas si pour l'inauguration, la Communauté de Communes Flandre-Lys a prévu croquettes, os et autres gourmandises ! 😉

Bornes électriques : mode d'emploi !

Vous les avez vues fleurir sur le territoire Flandre Lys, ce sont les bornes électriques ! Opérationnelles pour la fin d'année, elles rechargeront les véhicules électriques aux quatre coins du territoire. Ces huit bornes ont été financées par l'ADEME (Agende de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), la Région Hauts-de-France et la Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL) afin d'encourager ce mode de déplacement plus vert.

Comment utiliser ces bornes ?
Avec la carte «pass pass» que l'on peut se procurer via le site :
www.electrique.passpass.fr.
Si vous en possédez déjà une, il suffit simplement d'activer le service Pass Pass Electrique en vous rendant également sur ce site.

Pas de carte «pass pass »? Pas de panique ! Payez en direct sur le site web passpass.fr.
Un code vous sera communiqué et vous aurez ainsi accès à une borne de votre choix. Aucune inscription n'est requise.
Quel tarif ?
Pour les inscrits, le montant est de 0,70€ les 20 minutes de recharge et si vous rechargez pour un total de 40€ par mois, le surplus est offert ! Quant aux non-inscrits, le tarif est de 0,75€ les 20 minutes.

A Merville, la borne est située rue Clemenceau, en face de Optic Bailly.
Pour continuer dans cette dynamique, la CCFL a également lancé un marché pour financer une voiture ou un utilitaire 100% électrique qu'elle offrira à ces communes membres. L'idée n'est autre que d'investir sur un outil de travail plus respectueux de l'environnement et qui permettra de faire des économies.

TEMPS FORTS

Fêtes de la Lys
Pour cette nouvelle édition des Fêtes de la Lys aux Prés de la ville, vous avez été nombreux à profiter des activités nautiques mais aussi du trampoline géant ou encore à être venus voir l'exposition des Amis du Vieux Merville. La journée s'est terminée sur un vol en montgolfière pour les plus chanceux !

Fêtes du 14 juillet
Pendant que les plus jeunes profitaient des animations comme des trampolines, d'autres ont tenté leur chance au grand casting musical. En fin de journée, les artistes se sont succédés sur la scène avant de conclure la soirée avec le traditionnel feu d'artifice.

Foire artisanale et commerciale, brocante et braderie
3 jours d'animations dans le centre-ville ! Brocante et inauguration de la foire ont marqué le lancement d'un week-end festif ! Les enfants ont pu profiter d'animations samedi et dimanche pendant que les parents se baladaient côté foire. Le week-end s'est terminé avec la braderie-brocante du dimanche organisée par Lys Parade's.

Activités nautiques
Cet été, pédalos, nauti-bikes, barques... ont été pris d'assaut à chaque journée d'ouverture aux Prés de la ville. Grande nouveauté : les barques électriques ont fait leur apparition sur la Lys lors du week-end du 15 août. Une manière de (re)découvrir la faune et la flore locale autrement...

Joutes du 15 août
Que serait le 15 août sans les joutes ? Les amateurs de joutes traditionelles sont nombreux à être venus admirer les passes entre les concurrents. Un spectacle dont on ne se lasse pas !

Repas des ainés
Ils ont été 400 à partager un bon repas et quelques pas de danse. Comme chaque année, les doyens ont été mis à l'honneur au son du Vivat flamand. Ce fut au tour de Jeanne Bonnière-Vers (98 ans) et de Gérard Baclet (93 ans) de vivre cette tradition.

Journées du patrimoine
Plus de 70 personnes sont venues découvrir les coulisses de l'aérodrome et de l'aéroclub lors d'un moment privilégié où ils ont même pu traverser les pistes habituellement réservées aux avions ! Les Amis du Vieux Merville ont choisi de mettre en avant, les sportifs mervillois. Une inauguration de panneau historique a eu lieu à la maison de retraite Léon Duhamel où les visiteurs peuvent maintenant découvrir dans le hall, l'histoire du lieu.

Spectacle maison de retraite
Tout en chansons, les résidants de la maison de retraite Léon Duhamel ont savouré un après-midi festif !

ÉTAT-CIVIL

Mariages de gauche à droite : Loriaux Gaëtan et Houze Juliana 24 juin - Evrard Ludovic et Decherf Ludivine 15 juillet - Loridan Xavier et Widogue Laura 22 juillet - Rohart Nicolas et Carlier Laura 22 juillet - De Geitere Samuel et Roussey Sandra 22 juillet - Bolzinger Cyrille et Descamps Delphine 5 août - Leniere Vincent et Calesse Justine 5 août - Hernoult Gérard et Lemaitre Jessica 12 août - Droisy Benoît et Deremetz Elodie 19 août - Loock Pascal et Gamelin Viviane 19 août - Lecoustre Stéphane et Cardoen Florence 9 septembre - Delmotte Régis et Nugou Nadine 15 septembre.

NOCES D'OR ET DIAMANT

Noces d'or (50 ans) de gauche à droite : Follet Bernard et Roucou Marie Claude 24 juin - Marichez Yves et Vankemmel Christiane 25 juin - Breviere Jean-Claude et Guestin Ginette 30 juillet - Brunel Alain et Ducornetz Yvette 6 août

Noces de diamant (60 ans) de gauche à droite : Sengez Gérard et Flajollet Arlette 23 juillet - Lesage Michel et Dumoulin Cécile 10 septembre

NOCES DE PALISSANDRE (65 ans)

Pruvost Michel et
Mabriez Jacqueline
13 août

PARRAINAGES CIVILS

Hernoult Thimoté
12 août

Boré Enzo
12 août

PALMES ACADÉMIQUES

Béatrice Luchez - 16 septembre